

Déjà plus de 3 000 personnes exilées soutenues par les « 100 pour 1 », grand mouvement de solidarité citoyenne

Encore peu connu en France, le mouvement des « 100 pour 1 » représente un immense élan de solidarité citoyenne en faveur des personnes exilées. Loin des fantasmes et du climat d'hostilité qui règne souvent à leur sujet, il est la preuve qu'un accueil bienveillant favorise les conditions pour que chacune et chacun trouve sa place dans la société.

Composé de près de 70 associations locales réparties un peu partout en France, il répond aux besoins de logement de familles, pour la plupart sans papiers, qui, sans la solidarité des donateurs, se retrouveraient à la rue. Les « 100 pour 1 », c'est une aventure solidaire née en 2010 avec la création d'Emmaüs 100 pour 1 à Tours, puis Cent pour Un Hébergement à Mulhouse. Le concept est simple : 100 personnes se regroupent pour aider une famille et l'accompagner jusqu'à son autonomie.

Rapidement, l'initiative a fait boule de neige et plusieurs autres associations 100 pour 1, Cent pour Un Toit ou d'autres noms évoquant l'hébergement ou la solidarité ont vu le jour, allant jusqu'à une dizaine de créations par an depuis 2018. Quelques-unes accueillent aussi des adultes isolés ou des mineurs non accompagnés (MNA).

Elles se sont souvent créées à partir d'un collectif d'associations (Cimade, RESF, Secours Catholique ...), autour d'une famille exilée, d'une communauté Emmaüs, au sein d'une paroisse, ou par des parents d'élèves et enseignants venant en aide à un enfant scolarisé dont la famille se retrouve à la rue.

Regroupées en un réseau informel de près de 70 associations, « les 100 pour 1 » s'épaulent, échangent les bonnes pratiques et se soutiennent dans les difficultés rencontrées, notamment face au casse-tête administratif et légal auquel elles sont confrontées. Un exemple parmi tant d'autres, les personnes exilées n'ont pas le droit de travailler, mais doivent montrer des bulletins de salaire pour espérer être régularisées.

Depuis leur origine, les « 100 pour 1 » ont accueilli 716 familles représentant 3 015 personnes dont 1 666 enfants (424 familles, et 943 enfants sont toujours accueillis).

Presque toutes les familles sont hébergées et soutenues jusqu'à ce qu'elles obtiennent leur régularisation, trouvent du travail, et un logement. C'est un accompagnement de longue haleine, sur plusieurs années, qui permet aux enfants d'avoir une scolarité régulière, souvent avec de belles réussites, et aide les parents, traumatisés par leur expérience, à se reconstruire.

Les « 100 pour 1 » fonctionnent presque exclusivement avec des bénévoles (1587 actuellement), et récoltent des dons auprès de 11 061 donateurs ou adhérents, essentiellement des particuliers.

Quelques logements sont mis à disposition par des adhérents ou des communes. Mais dans l'écrasante majorité des cas, les dons servent à payer le loyer, à 75 % dans le parc privé.

Au-delà de l'accueil, les 100 pour 1 sont mobilisés pour interpeller les pouvoirs publics et les citoyens sur les conditions épouvantables dans lesquelles vivent des familles, avec enfants, privées de droit et laissées à la rue, à nos portes. C'est un élan de générosité et d'engagement, salutaire en cette période de repli sur soi et de rejet de l'immigration. Les principaux chiffres et la carte interactive des 100 pour 1 sont à retrouver dans le document ci-dessous, « En quatre chiffres et une carte ». Le réseau est à la disposition de tous les volontaires souhaitant créer un « 100 pour 1 » dans leur ville ou leur région, et la carte permet aux particuliers qui souhaitent contribuer de trouver le « 100 pour 1 » le plus proche de chez eux.

En quatre chiffres et une carte, les associations de type « 100 pour 1 » en France

(Ces chiffres sont la synthèse au 1er juillet 2023 des réponses de 61 associations, à une enquête effectuée auprès des 68 structures recensées).

Les associations de type « 100 pour 1 » hébergent et accompagnent, surtout grâce à des dons de particuliers, des familles exilées en attente de régularisation.

- **1 587** bénévoles font vivre ces 61 associations et accompagnent les familles ;
- **11 061** donateurs (dont 8 720 donateurs réguliers,) en assurent le financement (loyers, charges et autres) ;
- **1 782** personnes sont hébergées actuellement, dont 943 enfants. Depuis la création des associations (la majorité d'entre elles existent depuis trois ou quatre ans, d'autres sont plus anciennes), 716 familles et 3 015 personnes ont trouvé un logement grâce aux « 100 pour 1 » ;
- **2,5 millions d'€**, c'est le budget total, en 2022, de ces 61 associations.

Carte des associations fonctionnant sur le principe du 100 pour 1 en France

(Cliquez sur la carte pour accéder à la carte interactive)

